



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Dispositif Jeunes de l'APSA RECRUTE :

1 EDUCATEUR(TRICE) SPECIALISE(E) – H/F

CDI à temps plein

Poste à pourvoir à compter du 01/09/2026

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et Handicapées du 15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

Madame la Directrice du Dispositif Jeunes de l'APSA

116, avenue de la Libération

86 000 POITIERS

sgontier@asso-apsa.fr

Le Dispositif Jeunes de l'APSA accueille 236 usagers entre 0 et 20 ans, porteurs de déficiences sensorielles avec ou sans handicaps associés.

Il est composé des Pôles suivants : inclusion scolaire, communication-sensoriel, préparation à la vie adulte.

Vous intervenez sur le pôle inclusion scolaire qui accompagne des jeunes sourds ou malentendants en inclusion scolaire à partir du milieu naturel.

Sous la responsabilité du chef ou de la cheffe de service, vous travaillez en relation directe avec l'équipe pluridisciplinaire, les familles et les partenaires, dont l'Education Nationale.



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

DESCRIPTION DE POSTE :

- Accompagnement des enfants et adolescents accueillis dans les actes de la vie quotidienne
- Rédaction et suivi de projets individuels des jeunes accueillis et contacts réguliers avec les familles
- Participation / animation d'ateliers éducatifs et/ou accompagnement en classe
- Mise en place d'actions visant le développement de l'autonomie, de la socialisation et de la communication des jeunes
- Travail en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire

PROFIL SOUHAITÉ ET COMPÉTENCES:

- Titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants ou d'Educateur Spécialisé
- Maîtrise des outils d'évaluation et d'observation
- Connaissances de la Langue des Signes Française serait un plus
- Maîtrise des outils informatiques
- Permis B

RÉMUNÉRATION : Annualisation sur le barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté, 18 congés trimestriels + Prime SEGUR. Rythme scolaire.

DATE LIMITE DE DÉPOT DES CANDIDATURES : 19/08/2026

ENTRETIENS DE RECRUTEMENT : ENTRE LE 24 AOUT ET LE 28 AOUT 2026